

PROPOSITIONS DU GROUPE ENVOL

Vie quotidienne et libertés individuelles

Mes droits concernant ma vie amoureuse

NOS CONSTATS

- Si je veux avoir un enfant, je dois quitter le foyer où je réside, car je n'ai pas le droit d'y rester avec un enfant.
- C'est difficile d'avoir une relation (intime ou amoureuse) à cause de ma maladie ou de mon handicap. J'ai l'impression que je n'en ai pas le droit.
- Ma maladie ou mon handicap peut donner une mauvaise image de moi aux autres et empêcher la personne qui me plaît d'avoir une relation avec moi.
- C'est compliqué d'être en couple avec une personne qui ne vit pas dans le même établissement que moi. Le règlement peut m'empêcher de recevoir ma compagne ou mon compagnon (surtout lorsqu'on vit en colocation)
- Les aides sociales que je reçois (AAH, ou autres) peuvent être réduites, si je vis avec quelqu'un d'autre.

NOS PROPOSITIONS

- Le foyer où je vis doit pouvoir s'adapter à une vie de famille. Si j'ai un enfant, le foyer doit pouvoir l'accueillir.
- Je veux avoir droit à l'aide d'un assistant sexuel, pour ma vie intime, si j'ai besoin d'une aide humaine. Certains pays ont autorisé cette profession, la France doit le faire aussi.
- Si j'ai une compagne ou un compagnon qui ne vit pas dans le même foyer que moi, je veux pouvoir louer un logement, à l'extérieur du foyer, avec ma compagne ou mon compagnon.
- Si j'ai une compagne ou un compagnon qui ne vit pas dans le même foyer que moi, pour faciliter nos rencontres, le foyer doit pouvoir autoriser une personne extérieure à rentrer dans l'établissement.

Mes droits concernant mes démarches administratives

NOS CONSTATS

- Mon mandataire ne m'informe pas toujours des démarches qu'il a fait pour moi et qui me concernent. Par exemple, s'il a changé ma mutuelle.
- Je peux me retrouver en grave difficulté lorsque mon mandataire est en retard sur des paiements et ne m'en avertit pas. Par exemple, si mon mandataire n'a pas payé mon loyer.
- Les mandataires ne sont pas toujours bien formés pour gérer les démarches administratives.
- Je ne suis pas toujours informé sur mes droits à la retraite, et jusqu'à quand je dois continuer à travailler. Sur ce sujet, mon mandataire est souvent mal informé pour m'aider.

NOS PROPOSITIONS

- Rendre les informations administratives plus accessibles et compréhensibles.
- Je veux être informé par mon mandataire des demandes ou démarches administratives qu'il réalise pour moi. Je veux être au courant de leur suivi.
- Je veux être mieux informé de mes droits à la retraite.
- Je veux que le délai des démarches pour mes droits à la retraite soit mieux pris en compte.

Par exemple, si on m'informe trop tard de mon droit à être à la retraite, je n'aurais pas le temps de faire les démarches nécessaire avec mon mandataire. Cela risque de retarder mon départ à la retraite.

Mes droits concernant mes libertés individuelles

NOS CONSTATS

- Les pouvoirs publics ne sont pas suffisamment formés et informés sur les problématiques des personnes qui ont une mesure de protection.
- Mes libertés sont conditionnées par mes allocations.
Si mes allocations sont insuffisantes, j'ai des difficultés à vivre normalement et à faire face à mes dépenses. Mon mandataire doit alors faire des choix pour mes achats.
- La procédure d'achat pour certaines choses peut être très longue.
Par exemple : je dois demander l'autorisation au juge pour acheter une voiture sans permis.
- Mon tuteur refuse parfois de me transmettre mes relevés de comptes.

NOS PROPOSITIONS

- J'aimerais pouvoir me déplacer avec un réseau de transport adapté.
- Il faudrait que les mandataires soient suffisamment formés pour gérer toutes mes démarches administratives.
- Certaines démarches devraient être plus faciles.
Par exemple, si je veux acheter une voiture, ou entretenir ma voiture (passer le contrôle technique et faire les réparations nécessaires).
- Il faut que mon tuteur me tienne informé régulièrement de la gestion de mes comptes.